

( N<sup>o</sup> 151. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 7 MAI 1846.

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Charles Guillaume Ferdinand Troeger, musicien gagiste au 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs à pied.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 528, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)*

MESSIEURS,

Le sieur Charles Guillaume Ferdinand Troeger, né à Zalthommel (Pays-Bas), le 13 février 1822, est en Belgique depuis 1854, d'après une déclaration faite par le postulant même; mais il ne se trouve au dossier aucune autre pièce qui le constate.

L'extrait du registre matricule du 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs à pied porte qu'il s'est engagé le 6 mai 1858, comme musicien gagiste, pour 4 ans, et que le 17 juin 1842 il s'est réengagé pour un terme de 5 ans.

Les autorités consultées appuient la demande qui a été prise en considération par la Chambre des Représentants, par 42 suffrages contre 11.

DE RIDDER, Rapporteur.